

## Produit

# CPR Biodiversité Actions Monde - P (C)

*Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.*

*FR001400RQY9 - Devise : EUR*

*Site Internet de la société de gestion : [www.cpram.com](http://www.cpram.com)*

*Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.*

*L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.*

*CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.*

*Date de production du document d'informations clés : 05/05/2025.*

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Biodiversité Actions Monde, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Actions internationales

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indice de référence « MSCI World » tout en intégrant des indicateurs d'analyse de durabilité des pratiques en matière de biodiversité. Afin de réaliser cet objectif, le Fonds sélectionne au sein d'un univers de départ constitué des valeurs composant l'indice de référence et comprenant plus de 75% (en poids) de secteurs à forts enjeux biodiversité - des actions de sociétés de tous secteurs (sauf énergie fossile) et de tous pays qui présentent les meilleures perspectives d'appréciation financière parmi celles qui, selon l'analyse de la société de gestion, sont les mieux positionnées de leur secteur pour réduire leurs pressions sur la biodiversité.

Le processus de sélection des titres se décompose comme suit :

1) **Exclusion ESG et environnementale :** l'univers de départ est tout d'abord analysé au regard de critères ESG, et plus spécifiquement sur le pilier environnemental, définis conformément à la politique de CPR Asset Management et celle du Groupe Amundi. A l'issue de cette analyse les valeurs présentant les moins bonnes notes ESG et environnementales sont exclues.

Par ailleurs, le Fonds exclue également les entreprises considérées comme non-alignées sur l'Accord de Paris sur le climat.

2) **Analyse de durabilité des pratiques en matière de Biodiversité en deux étapes :**

(a) Exclusion spécifique à la biodiversité : l'analyse est ensuite complétée par une approche spécifique à la biodiversité visant à exclure de l'univers (i) les valeurs faisant l'objet de controverses significatives à sévères, portant sur les thématiques globales environnementales et portant sur la chaîne de valeur, (ii) les activités portant préjudice à la biodiversité et enfin (iii) les mauvaises pratiques les plus matérielles autour de la forêt, de l'eau et du climat.

(b) Analyse Empreinte / Trajectoire et Impact : l'univers restant est ensuite analysé selon une méthode propriétaire visant à identifier les entreprises de tous secteurs pour lesquelles l'équipe de gestion dispose de données brutes permettant d'identifier et de qualifier la capacité des entreprises à réduire leurs impacts sur le vivant. Ces valeurs sont alors analysées au regard de trois critères complémentaires pour évaluer l'impact au niveau de l'entreprise : (i) L'empreinte de l'entreprise sur la biodiversité à travers le MSA.km<sup>2</sup>(Mean Species Abundance), la trajectoire biodiversité de l'entreprise (en lien avec la biodiversité rapportées au chiffre d'affaires), et (iii) Les politiques d'entreprises sur les enjeux environnementaux à travers l'étude de questionnaires réalisés par des fournisseurs de données externes.

Ce filtre permet d'exclure de l'univers d'investissement les entreprises dont les pratiques ne sont pas alignées avec les enjeux de biodiversité et de réduire en capitalisation d'au moins 20% par rapport à l'univers de départ.

3) **Analyse financière :** l'univers restant est ensuite analysé sur le plan financier pour ne conserver que les valeurs dont la valorisation est identifiée comme attractive.

4) **Construction du portefeuille :** le fonds est géré selon une approche quantitative visant à adapter le processus d'investissement en fonction des conditions de marché et à saisir des opportunités d'investissement spécifiques dans chaque configuration de marché.

A l'issue du processus de sélection, le portefeuille du Fonds est composé entre 80 et 150 valeurs et investi à hauteur de 75% minimum de son actif dans des émetteurs dont le secteur est à forts enjeux biodiversité. Les équipes de gestion ont la possibilité d'investir 10% maximum de l'actif dans des valeurs sélectionnées en dehors de l'univers sous réserve qu'elle respectent l'ensemble des critères biodiversité.

La part de l'actif analysée au titre de critères extra-financiers est supérieure à 90%. Le Fonds s'engage également dans une démarche d'amélioration de 3 indicateurs extra-financiers par rapport à l'indice de référence : la quantité d'eau utilisée rapportée au chiffre d'affaires, le taux de recyclage des déchets et l'intensité carbone.

Enfin, le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 75 à 120% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents dans la limite de 10%), de toutes capitalisations et de tous secteurs.

de 0 à 25% en instrument de taux souverains, publics et privés, de toutes zones géographiques (hors pays émergents) libellés en euros, de catégorie « Investment Grade » au moment de l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion

Il peut également intervenir sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, et de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille,

Le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Pour réaliser ces analyses extra-financières, la société de gestion s'appuie sur des outils propriétaires ainsi que sur des fournisseurs de données et/ou agence de notation ESG dont les analyses se fondent en grande partie sur des données communiquées par les entreprises elles-mêmes et sont donc dépendantes de la qualité de cette information. Pour plus de détail sur les limites méthodologiques, nous vous invitons à vous reporter au prospectus du Fonds.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Biodiversité Actions Monde.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Biodiversité Actions Monde.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€4 890	€4 070
	Rendement annuel moyen	-51,1%	-16,5%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€8 140	€9 700
	Rendement annuel moyen	-18,6%	-0,6%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€10 170	€14 960
	Rendement annuel moyen	1,7%	8,4%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€13 410	€18 430
	Rendement annuel moyen	34,1%	13,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/03/2024 et le 24/04/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 31/08/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
<b>Coûts totaux</b>	€673	€1 919
<b>Incidence des coûts annuels**</b>	6,8%	3,1%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,51% avant déduction des coûts et de 8,39% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>		
<b>Coûts administratifs</b>	1,62% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	153,90 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	de 0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,95 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. <b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b>	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Biodiversité Actions Monde pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performances passées** : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).